

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 8

Artikel: Maman fait un apprentissage ?

Autor: Chaponnière, Martine

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-281037>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Maman fait un

Eh oui, si le projet avant-gardiste lancé par le SPAF devient réalité, les femmes au foyer pourront acquérir un CFC (Certificat Fédéral de Capacité) tout en s'occupant de leurs enfants. Notre dossier vous explique dans les détails cette possibilité de formation dont le but n'est bien sûr pas de repousser les femmes chez elles – vous savez la crise, le bonheur familial etc. Il s'agit d'une formation plutôt destinée à celles qui ont choisi de rester chez elles, mais qui veulent pouvoir ressortir une fois la couvée des petits achevée. Un plus à ajouter aux efforts à faire en matière de crèches, de travail à temps partiel de haut niveau.

«MÉNAGE ET FÉMINISME: UNE VRAIE HISTOIRE D'AMOUR?

Vous rappelez-vous Gertrude, ce modèle féminin d'excellence créé tout exprès pour nous, les femmes suisses, par ce bon vieux Pestalozzi, né voici 250 ans?

Peut-être nous souvenons-nous aujourd'hui trop peu de l'extraordinaire fascination qu'a exercée sur des générations de femmes aux XIXe et XXe siècles la figure de Gertrude, «ce vrai symbole national des mères suisses» comme l'écrivait encore en 1927 la pédagogue neuchâteloise Marguerite Evard.

Voilà donc plus de cent ans que les femmes suisses se préoccupent de former de bonnes ménagères, autrement dit, de vraies femmes. Car l'introduction d'un enseignement ménager pour les jeunes filles ne fut pas seulement une revendication prioritaire des associations féminines suisses, mais constituait carrément, pour certaines d'entre elles, le moyen par excellence de redonner à la femme la capacité de jouer son rôle premier, celui de dépositaire du bonheur de l'humanité.

Championne de l'enseignement ménager, la Société d'Utilité publique des femmes suisses ouvrit elle-même à ses frais, au siècle dernier, plusieurs écoles ménagères en Suisse alémanique et n'eut de cesse, au tournant du siècle, de réclamer un enseignement ménager obligatoire pour toutes les jeunes filles. Mais l'Etat renâclait à la dépense.



La mascotte du **SPAF** Syndicat des personnes actives au foyer à temps complet, ou partiel, créé en février 1992 à Genève pour défendre les intérêts des femmes au foyer, et valoriser leur travail non rémunéré, indispensable au bon fonctionnement de la société. Ses études sur l'évaluation monétaire du travail familial et domestique (voir dossier Femmes Suisses février 1994) l'ont fait connaître dans toute la Suisse romande ainsi que la revue "Ménage-toi".

apprentissage?

Que ce fût au niveau fédéral, cantonal ou communal, le coût d'une telle opération était énorme puisqu'il ne s'agissait pas seulement d'intégrer l'enseignement ménager aux programmes des écoles primaires, mais surtout de créer des écoles ménagères post-scolaires obligatoires.

L'idée d'un enseignement ménager obligatoire s'appuie sur l'idée d'une condition commune des femmes, qui, bourgeoises ou ouvrières, sont toutes appelées à devenir maîtresses de maison.

Autre puissant moteur à la revendication de cet enseignement ménager obligatoire: la crise de la domesticité qui s'accentue au fur et à mesure que l'usine «vole» ses domestiques à la bourgeoisie. L'enseignement ménager est alors présenté par les associations féminines comme le seul remède pour ramener les ouvrières à la raison et les convaincre qu'il fait meilleur vivre en étant domestiques que travailleuses en fabrique. Pour détourner celles-ci de l'attrait de l'usine, la seule solution

que peut donner l'école n'est pas une solution suffisante au problème [de la pénurie du personnel domestique]. Cette solution se trouvera bien plutôt dans la façon d'envisager le service domestique lui-même. Pour le mettre à sa vraie place, il est nécessaire de le relever, d'en faire comprendre la valeur, de le considérer, non plus comme un vestige de l'ancien servage ou comme un pis-aller, mais comme un véritable métier, auquel on se pré-

Le vocabulaire se professionnalise aussi. On parle au début du XXe siècle de «maîtresses de maison qualifiées», de «profession ménagère». En 1930, c'est l'OFIAMT qui convoque une conférence sur le sujet et propose un train de mesures centrées sur la professionnalisation, notamment:

1. une formation professionnelle mieux comprise et plus approfondie (apprentissage ménager complété par un enseignement théorique, examens ménagers, possibilités d'avancement dans le travail, soit accession à des postes comportant des responsabilités, etc.)

2. l'amélioration des conditions de travail et des assurances sociales;

3. le relèvement de la valeur sociale et professionnelle de ce travail.

En outre, pendant les années 20, le développement du machinisme a transformé le «métier» de ménagère. Non seulement il faut savoir coudre, cuisiner, tricoter, repasser, etc., il faut encore apprendre à utiliser intelligemment l'automatisation des articles ménagers. Car dans les années 20, les associations féminines tentent de



réside dans la revalorisation du travail ménager, ce qui implique qu'il aura une connotation toujours plus professionnelle: le travail domestique est un véritable métier, toujours plus scientifique: il fait appel à l'intelligence et à l'organisation de la connaissance. Comme l'écrit en 1923 Christine Champury: «La préparation ménagère



pare par un apprentissage complet, sérieux, surveillé, basé sur un contrat analogue à ceux des autres métiers et terminé par un examen». Elle écrit en connaissance de cause puisqu'elle fonda la première école ménagère genevoise en 1893.



démontrer que le ménage, c'est le progrès, et que la ménagère est une femme moderne, comme en atteste le déploiement d'articles ménagers à la Grande exposition suisse du travail féminin (SAFFA) en 1928. De besogne monotone et répétitive qu'était le travail ménager, il devient, dans les années 20 et 30, un métier ayant une valeur propre, qui exige considération et dignité de la part de la société, et, à partir des années 40 et pendant les années 50 qui réclame de surcroît des connaissances scientifiques et du discernement, du goût et de l'intelligence. En 1947, on peut lire dans *Le Mouvement féministe*, ancêtre de *Femmes suisses*: «On parle toujours de réhabiliter le travail ménager. Aurait-il jamais déchu? Et s'il le devait, ce ne serait qu'en des mains inexpertes ou des cœurs desséchés. A nous de l'accomplir avec goût, avec à propos, avec science aussi, et conscience, de le considérer surtout dans les rapports avec le bien-être de la famille, et celui du pays tout entier, avec le sentiment aussi d'une responsabilité sociale, ce qui implique la nécessité d'y appliquer son intelligence».

Il est remarquable de voir comment, de tâche a priori individuelle exercée au sein de la famille, le travail ménager devient une responsabilité sociale, comment, des rapports avec la famille, on passe sans transition, comme quelque chose allant de soi, aux rapports avec le pays tout entier.

Aujourd'hui, avec l'éventualité de créer un certificat fédéral de capacité reconnu par l'OFIAMT pour toutes les ménagères qui choisissent de s'engager dans cet apprentissage, c'est encore une nouvelle étape de l'histoire d'amour entre les féministes suisses et le ménage qui se dessine.

Martine Chaponnière



UN APPRENTISSAGE POUR MA MAMAN

Des changements dans la formation en économie familiale

Pourquoi la maman, restée à la maison pour élever ses enfants, n'entreprendrait-elle pas un apprentissage en économie familiale (home economics, comme disent les Américains)? Un diplôme fédéral lui ouvrirait plus tard les portes sur toutes sortes d'activités qui pourraient l'intéresser et dans lesquelles elle pourrait s'épanouir. Au bonheur de tous.

Cette idée germait depuis quelque temps dans mon cerveau. J'ai été autrefois enseignante dans une école professionnelle et je crois encore à la valeur des diplômes. J'en parle au comité du SPAF qui trouve l'idée intéressante, mais que de montagnes à soulever pour arriver à réaliser ce projet. Comment faire accepter que le ménage soit considéré comme une entreprise et le foyer comme lieu d'apprentissage? "Nous ne sommes que de petites fourmis face à l'éléphant qui a nom OFIAMT", murmurent les membres du comité. "Jacqueline tu vises trop haut, jamais on n'y arrivera, avec nos maigres finances", souligne la trésorière ! Sauf miracles.

Et miracles, il y a.

Le premier se produit en 1993, la conseillère nationale Judith Stamm, par ailleurs présidente de la commission fédérale pour les questions féminines, dépose une motion au Conseil national visant à introduire l'enseignement par module dans la formation professionnelle; en 1995 le Conseil fédéral charge l'OFIAMT de mettre sur pied un projet pilote pour le perfectionnement et la formation professionnelle. Et dans ce projet pilote figure un projet pilote partiel pour l'enseignement de l'économie familiale en Suisse romande.

Deuxième miracle, le projet SPAF "un CFC en économie familiale" pour la jeune mère (ou père) qui reste à la maison pour élever ses enfants est trouvé intéressant par les autorités compétentes chargées d'appliquer ce projet pilote partiel pour la formation en économie familiale en Suisse

romande, parce que la pédagogie par système modulaire peut se pratiquer à distance, c'est-à-dire que l'apprenante peut travailler à la maison, moyennant un jour de cours par semaine. De plus l'introduction, dans cet apprentissage, du module "dossier de qualification", fait que cet apprentissage s'adapte particulièrement bien aux femmes au foyer. La commission formation du SPAF est acceptée dans le groupe d'étude du projet pilote (OFIAMT).



Photo Luc Chesseix

Ainsi l'économie familiale ne concerne-rait plus seulement les jeunes filles désirant devenir employées qualifiées de maison, d'hôtel, de restaurant ou intendantes de maison, mais servirait aussi de base aux mères jeunes et moins jeunes qui désireraient acquérir des connaissances et des compétences, nécessaires à l'exercice de fonctions à responsabilités.

Troisième miracle, à venir celui-là des femmes elles-mêmes. En effet, pour que l'OFIAMT accepte de considérer le ménage comme une entreprise, lieu d'apprentissage, principe novateur et avant-gardiste, il faut une approbation massive. Approbation par les associations féminines, les bureaux de l'égalité, les syndicats, les partis politiques de donner la possibilité aux femmes restées à la maison pour cause de famille de pouvoir y accomplir un apprentissage et obtenir un CFC de haut niveau.

Alors le projet pilote partiel en économie familiale pourra devenir réalité. Et les femmes au foyer auront conquis le droit à une formation.

Jacqueline Berenstein-Wavre